**Aux entreprises et commerces**

**Chaque geste compte.   
Engageons-nous ensemble, dès maintenant, pour des économies d’énergie.**

Madame, Monsieur,

L’approvisionnement énergétique de notre pays est soumis à de fortes pressions et chacun a un rôle important à jouer. Dans cette optique, **les communes valaisannes ont décidé de coordonner des mesures d’économie d’énergie au sein de leur administration**, notamment pour s’éloigner d’une potentielle pénurie et d’ainsi permettre à l’économie valaisanne de conserver une capacité de production et de service optimale.

En tant qu’entrepreneur·e, vous êtes un maillon fort de la communauté valaisanne et votre pouvoir d’action est grand. C’est l’addition des petits gestes cumulés qui font les grandes économies et l’industrie a un potentiel d’exemplarité et d’économies important. Ainsi, si vous avez déjà implémenté un plan d’action, nous vous en remercions vivement.

Si ça n’est pas encore le cas, les associations faîtières, dont vous faites peut-être partie, ont déjà émis leurs recommandations quant aux économies réalisables. Nous vous invitons à vous y référer car le potentiel d’économies d’énergie au sein des entreprises est évalué par la Confédération comme étant entre 10% et 15% de la consommation totale, selon les secteurs.

Nous vous rappelons donc ici sept bonnes pratiques pouvant faire la différence :

* **Chauffage** : Abaisser la température dans vos locaux pour respecter les recommandations en vigueur. Chaque degré en moins représente une économie de 6% à 10% sur les frais de chauffage ;
* **Chauffage**: Préserver la température à l’intérieur en réglant l’ouverture automatique de vos portes ou en évitant d’en laisser ouvertes inutilement ;
* **Ventilation**: Contrôler et optimiser les horaires d’asservissement et les régimes de fonctionnement de vos installations de ventilation *(horaires d’enclenchement et d’arrêt, grande vitesse, petite vitesse, etc.)*, en adaptant les réglages aux exigences d’exploitation ;
* **Eclairage** : Privilégier les ampoules LED, énergétiquement plus efficaces. Dans tous les cas, faites-en un usage judicieux. La lumière du jour reste la source lumineuse la plus économique ;
* **Eclairage** : Passée votre heure de fermeture, éteindre vos enseignes lumineuses et vos vitrines. Ce geste a également un impact positif sur la faune, la flore et le sommeil ;
* **Appareils électriques** : Si vous devez changer d’appareils, préférez systématiquement ceux avec la meilleure étiquette énergétique et évitez au maximum les pertes d’énergie / chaleur ;
* **Appareils électriques** : Éteindre complètement les appareils inutilisés *(imprimantes, ordinateurs, téléviseurs, machines à café, etc.)*, car même en mode veille ces derniers consomment de l’énergie.

Ces mesures efficaces peuvent être appliquées sans délai, et sans impact sur le fonctionnement de votre entreprise ni sur le bien-être de votre personnel et de votre clientèle.

Ajouté à celui de l’ensemble des acteurs économiques locaux, votre engagement contribuera à un usage collectif plus responsable de l’énergie.

Un retour écrit sur vos engagements serait apprécié. Nous vous remercions par avance de votre précieuse collaboration.